



LOGEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELSE WONING



Bulletin d'information du Logement Bruxellois

**LBW** MAG  
#19 ——— été 2022



**ACTU**

Élections CoCoLo: la campagne débute! ..... 4-5



**EN IMAGES**

Retour sur 6 événements ..... 6



**DOSSIER**

Aménager son logement, se sentir bien chez soi ..... 7-9



**FENÊTRE SUR LE PASSÉ**

Rue de la Paroisse ..... 10-11



**INFO CHANTIERS**

Contrat de quartier Versailles:  
balade vers le futur ..... 12-13



**PARTENAIRES**

Les soupes du P.A.Radis ..... 14  
Remise en peinture par les jeunes ..... 15

S.C.R.L. LE LOGEMENT BRUXELLOIS. Société immobilière de service public (SISP) régie par le Code du logement. N° d'entreprise: 0403.357.276. Siège social: rue du Cardinal Mercier 37, 1000 Bruxelles. Éditeur responsable: Lionel GODRIE, Directeur général. Comité de rédaction: M. ESSERS, M. VANROY, K. TEXIER. Graphisme: www.mediane.be Diffusion: 3800 exemplaires FR et 100 exemplaires NL. Ce magazine est imprimé sur papier certifié PEFC.



Madame, Monsieur,  
Chers locataires,

J'ai récemment eu l'opportunité d'inaugurer notre nouveau complexe «Chemin Vert» et d'y échanger avec ses premiers occupants. C'est toujours une grande fierté pour mes équipes et moi-même d'entendre la satisfaction des familles d'être bien installées dans des logements de qualité, confortables et économes en énergie. L'avenir proche nous permettra de proposer d'autres immeubles à la location; un combat prioritaire face au nombre important de personnes en attente d'intégrer un logement.

Ce numéro est aussi l'occasion de mettre en avant des initiatives positives qui se développent sur nos différents sites. Comme la préparation et la distribution de soupe qui a lieu dans le quartier Radis-Marolles ou encore la remise en peinture des parties communes d'immeubles réalisée par certains jeunes du site «Rempart des Moines».

Du côté de Neder-Over-Hembeek, les locataires du site «Versailles» pourront se projeter dans les nombreux aménagements prévus dans le cadre du «Contrat de Quartier Durable Versailles». Nous avons pour ambition de sans cesse proposer et collaborer à des projets et aménagements à même de dynamiser et rendre plus agréable chacun de nos sites.

Enfin, je ne pouvais pas conclure sans prendre le temps de remercier les locataires qui se sont porté(e)s candidat(e)s à l'élection du Conseil Consultatif des locataires (CoCoLo). Porter la voix des locataires et œuvrer à une collaboration fructueuse avec les différents services; telles seront les missions principales des candidats que vous élirez le 17 septembre.

Bonne lecture et bel été à tous-tes.



**Karim TAFRANTI**  
Président du Logement Bruxellois

*Porter la voix des locataires et œuvrer à une collaboration fructueuse avec les différents services; telles seront les missions principales des candidats que vous élirez le 17 septembre.*



# ÉLECTIONS COCOLO : LA CAMPAGNE DÉBUTE !

En ce début d'été 2022, la campagne des élections COCOLO est officiellement lancée. Une dizaine de locataires ont présenté leur candidature pour devenir délégué. Pour rappel, les élections se dérouleront le 17 septembre 2022 (date choisie après le report d'élection en mars 2021 en raison de la crise sanitaire).

## QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN COCOLO ?

Les membres de Conseil Consultatif des Locataires (COCOLO) sont des habitants actifs dans la vie du Logement Bruxellois. Pendant quatre ans, les élus représentent les locataires et peuvent assister au Conseil d'Administration de la société. Ils entendent les problèmes touchant l'ensemble des locataires ou un groupe de personnes. Ils ne prennent donc pas en charge les demandes individuelles.

Les quatre missions du CoCoLo :

- Émettre des avis sur certaines décisions prises par le Logement Bruxellois ou remettre un avis au Conseil d'Administration.

- Participer aux réunions du Conseil d'Administration du Logement Bruxellois.
- Collaborer/organiser des activités d'animation.
- Organiser quatre réunions par an minimum avec tous les locataires.

Pour mener à bien ces missions, le CoCoLo dispose de plusieurs moyens tels qu'un local, un budget, des formations, des échanges, ... Le tout accompagné par la SLRB (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale) et la FÉBUL (Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement).

## QUI SONT LES CANDIDATS ?

BEN HAMMOU Mohammed	Rue de la Roue 28/20	1000 Bruxelles
AABOUZ Hayat	Rue Terre-Neuve 134/349	1000 Bruxelles
BIJJOU Mustapha	Rue de Beyseghem 121	1120 Bruxelles
SARR Aissata Saita	Rue de la Paroisse 56/18	1130 Bruxelles
BOUBNAN Hamid	Rue Terre-Neuve 134/349	1000 Bruxelles
CHARGOU Adil	Rue du général Biebuyck 38/17	1120 Bruxelles
DIMANDJA Deko Jean	Rue de la Philanthropie 8/38	1000 Bruxelles
EL HARBI Mohamed	Rue des Fleuristes 40/76	1000 Bruxelles
HAYOUF Khalid	Rue de Witte de Haelen 3/11	1000 Bruxelles
SOW Samba	Rue de la Paroisse 56/18	1130 Bruxelles



## COMMENT SE DÉROULE LE VOTE ?

Il existe deux conditions pour pouvoir voter :

- Avoir minimum 16 ans
- Occuper un logement social en date du 4 février 2022

Tous les électeurs recevront une convocation dans leur boîte aux lettres. L'adresse et les heures d'ouverture de votre bureau de vote vous seront communiqués via ce courrier.

Le vote n'est pas obligatoire.

## Le jour du vote

Le 17 septembre, n'oubliez pas votre convocation ainsi qu'une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, le vote par procuration est possible. Il suffit de compléter le formulaire de procuration joint à la convocation. Une fois ce formulaire rempli, un locataire du Logement Bruxellois (lui-même admis au vote) pourra voter à votre place.



Plus d'informations sur les élections CoCoLo ?  
Téléchargez la brochure





08/03: À l'occasion des 100 ans des cités-jardins: balade guidée à travers la petite cité «Paroisse», à Haren



11/05: Inauguration festive de notre nouveau complexe «Chemin Vert» à Neder-Over-Heembeek (72 logements). Les nouveaux locataires sont présents en nombre, sous un soleil radieux!



25/05: Accueil des nouveaux locataires de Chemin Vert. Notre service social en profite pour donner des explications concrètes sur l'utilisation des équipements des appartements (ventilation, hottes, thermostat,...)



14/06: Conférence de presse sur les occupations temporaires dans les Marolles



25/06: Fête de Versailles



25/06: Fête des voisins Chantier-Houthulst

**CONCOURS PHOTO**

Participez à notre concours photo "L'été dans mon quartier".  
Toutes les infos sur notre site web: [www.logementbruxellois.be](http://www.logementbruxellois.be)



# AMÉNAGER SON LOGEMENT, SE SENTIR BIEN CHEZ SOI

Les derniers confinements ont accentué la recherche de bien-être dans notre logement: nous voulons que notre habitation soit un lieu de ressourcement, un cocon agréable à vivre. Nous aimons également pouvoir y accueillir nos proches en toute décontraction. Voici nos conseils et nos idées pour rendre votre intérieur plus agréable.



© macrovector - freepik.com

Le **tri** et le **rangement** sont vos alliés pour vous sentir mieux chez vous. Une pièce rangée et épurée nous apporte de la sérénité. Ranger à fond peut prendre du temps: faites-le une pièce à la fois, pour constater le résultat.

## 1 - LE TRI

- N'hésitez pas à trier ce que vous n'utilisez pas souvent: vêtements, bibelots, jouets... Il vous sera ainsi plus facile de ranger.
- Si les objets / vêtements sont en bon état, vous pouvez les donner ou les revendre (ex: Meubles du cœur ASBL, Bulles à vêtements,...)
- Pour ce qui n'est plus en bon état, contactez Bruxelles Propreté (0800/ 981.81 - 3m<sup>3</sup> par an) ou le Service Propreté de la Ville de Bruxelles (0800/90 107 - 2m<sup>3</sup> par an). Vous pouvez également apporter vos affaires en déchetterie.

## 2 - LE RANGEMENT

- «Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place!» c'est la phrase préférée des «home organizers», les pros du rangement. Définissez un endroit pour chaque catégorie d'objet. Vous passerez moins de temps à ranger par la suite.
- Achetez des boîtes de toutes tailles, et si besoin des meubles pour trier et ranger toutes vos objets, des crayons aux jouets, en passant par les câbles, les clés, les produits cosmétiques, ...
- Ne laissez pas traîner vos papiers et courriers. Prévoyez un bac «À traiter» et «À classer». Une fois par mois, classez les documents à garder dans des fardes.

### 3 - LES MEUBLES

De jolis meubles et des éléments décoratifs en petites touches viennent **personnaliser** votre intérieur et le rendre plus **agréable**. Attention à ne pas exagérer: surcharger une pièce de trop de décorations a l'effet inverse et donne une impression de «bazar».

- Adaptez la **taille de vos meubles** à la taille de la pièce. Si vous placez un grand meuble dans une petite pièce, cela accentuera l'impression que la pièce est petite et ne vous permettra pas de vous déplacer à votre aise.
- Pensez aux **lits superposés** si vous avez plusieurs enfants dans la même chambre: cela permettra de gagner de la place.
- Évitez de placer vos meubles devant les radiateurs: ils «absorbent» la chaleur et vous font consommer davantage.
- Les meubles neufs peuvent être chers. N'hésitez pas à regarder du côté de la **seconde main**. Ex.: Les petits riens ASBL, Meubles du cœur ASBL, le site donnerie.be, etc.
- Vous pouvez donner un **coup de neuf** à un vieux meuble en le repeignant avec une peinture résine spéciale pour les meubles. Utilisez un petit rouleau à peinture + un pinceau pour les finitions.



© macrovector - freepik.com

### 4 - LA DÉCO



© lesyaskripak - freepik.com

- Une grande **plante verte** donne directement du style à votre salon.
- Vos murs ont besoin d'un coup de neuf? Une **peinture claire** donnera une impression d'espace. Les peintures vives sont à conseiller sur un mur seulement pour ne pas être trop «agressives» à l'œil.
- Vous avez des ampoules nues? Offrez-leur un **luminaire** pour apporter de l'élégance à la pièce.
- Un **miroir** peut être utile pour donner une impression d'espace aux pièces trop petites. À condition qu'il ne reflète pas un endroit encombré.

#### BESOIN D'AIDE?

**Votre habitation est encombrée, sale, et vous n'avez plus la possibilité de l'entretenir correctement?**

→ Parlez-en avec l'assistante sociale, elle vous aidera à trouver une solution en adéquation avec vos moyens: 02/435.28.05

**Vous aimeriez faire des petits travaux d'aménagement (peinture, luminaire, montage de nouveaux meubles,...) mais vous ne savez pas bricoler?**

→ Multijobs ASBL: 02/262.31.58  
→ Compagnons dépanneurs ASBL: 02/537.51.30

**Vous vous demandez ce que vous avez le droit de faire comme aménagements en tant que locataire?**

→ Consultez notre livret technique en scannant le code QR ci-contre  
→ Adressez votre question par mail à: [technique@lbw.brussels](mailto:technique@lbw.brussels) ou au 02/435.28.02



Consultez notre livret technique



Vous avez suivi nos conseils et transformé une ou plusieurs pièces de votre logement? Nous serons ravis de voir le résultat! Envoyez-nous vos photos «avant-après» à l'adresse: [communication@lbw.brussels](mailto:communication@lbw.brussels)

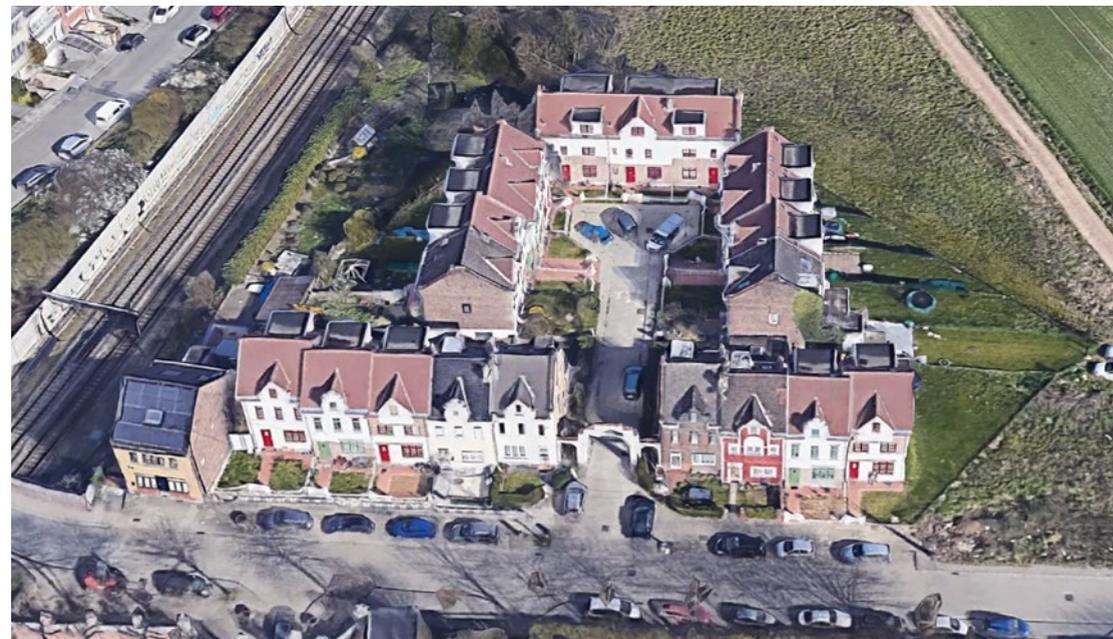
# RUE DE LA PAROISSE

Cette année, la Ville de Bruxelles célèbre les 100 ans des cités-jardin. Cet aménagement qui allie maisons et jardins de style uniforme n'est pas la caractéristique des complexes du Logement Bruxellois. Toutefois, à Haren, nous possédons un site représentant ce style: ce sont les maisons du complexe «Paroisse».

La petite cité-jardin «Paroisse» est située à Haren, à deux pas de la Région flamande. On y trouve 14 maisons unifamiliales de 4 chambres possédant une cour commune et des jardins privés.

Ce complexe a été construit entre les années 1926 et 1930 grâce aux plans du célèbre architecte Paul Hamesse. De style anglais, elles sont en briques partiellement enduites et font penser à de charmants petits cottages, comme une transition entre la ville et la campagne.

Le Foyer Bruxellois commande à l'époque 20 maisons. Six d'entre elles seront vendues.



La cité est édifée dans une zone éloignée du centre-ville, ce qui a rendu sa location difficile à ses débuts. Haren est encore souvent décrit comme un «village dans Bruxelles», bien que rattaché à la Ville de Bruxelles depuis 1921.

En 2016, le complexe a fait l'objet d'une rénovation en profondeur. En effet, les habitations ne répondaient plus aux normes de sécurité et de confort. Deux ans plus tard, les maisons ont retrouvé leur éclat et leur aspect d'autrefois, avec leurs vert et rouge typiques.



Rue de la Paroisse à l'époque

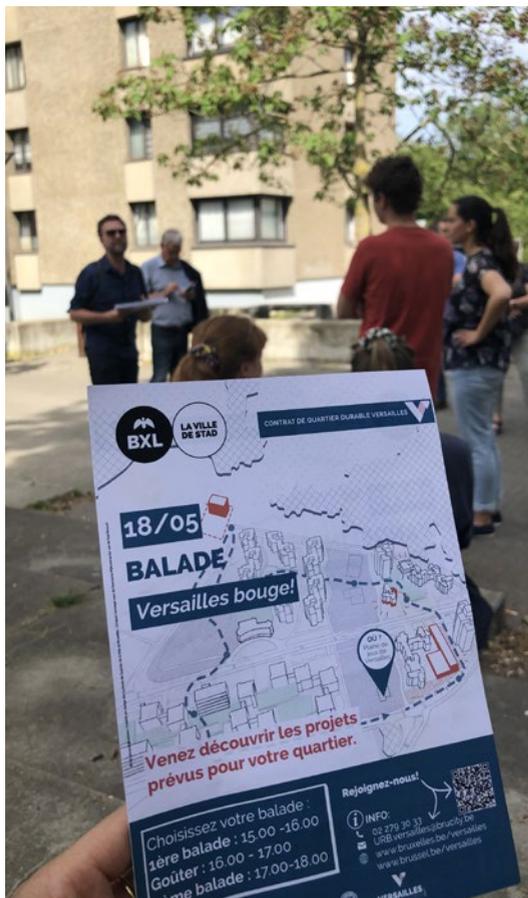


Rue de la Paroisse de nos jours



# CONTRAT DE QUARTIER VERSAILLES : BALADE VERS LE FUTUR

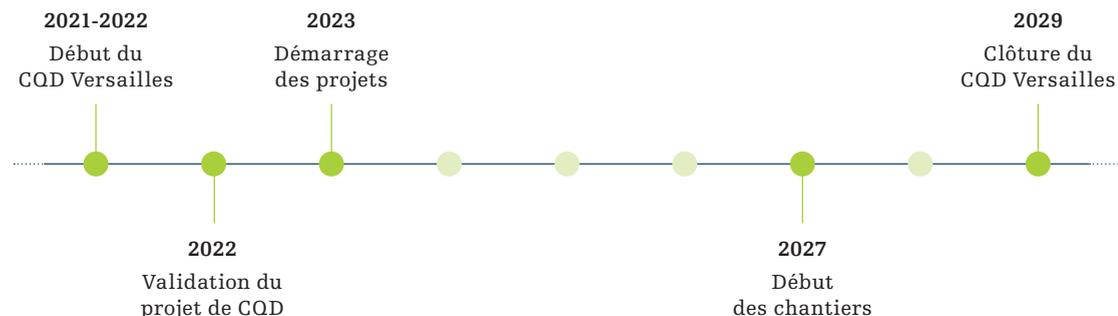
Le 18 mai, les habitants de la cité Versailles ont été invités à se promener dans leur propre quartier. Pourquoi ? Pour découvrir comment il sera dans quelques années. En effet, le quartier va connaître de nombreux changements, tant au niveau du paysage que des équipements collectifs.



Le Contrat de Quartier durable « Versailles » prévoit un programme d'aménagement et de revitalisation du quartier qui prend en compte plusieurs aspects: les bâtiments, le paysage et le volet socio-économique.

Depuis le début du projet, des habitants et associations de quartier sont consultés afin que les modifications prévues répondent aux besoins. Aujourd'hui, le programme du Contrat de Quartier est prêt. Il a été officiellement présenté en Commission de Quartier le 22 mars dernier et adopté par le Collège des Échevins et Bourgmestre le 28 avril.

Afin de présenter le programme aux habitants en période d'enquête publique, l'équipe du Contrat de Quartier a organisé une balade afin de permettre aux habitants de visualiser concrètement ce qui sera fait et où.



## QUELS SONT LES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS PRÉVUS ?

- Construction d'un immeuble de logements pour un public intergénérationnel
- Création d'un nouveau bâtiment de 2.000m<sup>2</sup> qui sera un pôle d'équipements et associatif (Maison des enfants, CPAS, pôle dédié à l'emploi,...)
- Aménagement des abords de la salle communautaire « Agora »
- Réaménagement des espaces de dalles
- Restructuration et redéploiement de l'offre sportive sur les terrains extérieurs
- Sécurisation des passages piétons
- Installations de poubelles enterrées
- Création d'abris vélos extérieurs
- Nouveaux éclairages sur le site

Le Contrat de Quartier Versailles prévoit également un budget pour des appels à projet visant à soutenir l'insertion socio-professionnelle, la jeunesse, l'agriculture urbaine, la culture, le sport et booster les initiatives locales, citoyennes et associatives.

Dans ce cadre, un appel à projet est lancé jusqu'au 10 octobre 2022 en vue de sélectionner les futurs projets socio-économiques qui figureront au programme.

Avec un budget de 26 millions d'euros, il s'agit d'aménagements importants qui, couplés aux travaux de rénovation d'immeubles prévus par le Logement Bruxellois, offriront à Versailles un tout autre visage, plus moderne et plus dynamique.





## LES SOUPES DU P.A.RADIS

Dans le quartier « Radis-Marolles », près de la gare du Midi, des habitants se sont réunis autour d'un projet aussi gourmand que solidaire ! Rencontre avec Francesca Gualino de l'ASBL « Habitat & Rénovation » (PCS Radis-Marolles), qui a coordonné le projet.

### POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER L'ORIGINE DE CE PROJET ?

Nous nous sommes rendus compte qu'il y avait dans le quartier beaucoup de personnes âgées isolées. Un constat partagé par Zoom Seniors, qui organise des permanences pour les seniors dans notre local. Nous avons décidé de répondre ensemble à un appel à projets de la Ville de Bruxelles, et c'est comme ça que les soupes du P.A.Radis sont nées ! P.A., c'est pour « personnes âgées », et Radis, c'est le nom du quartier.

### COMMENT SE SONT DÉROULÉS LES ATELIERS SOUPES ?

Une fois toutes les deux semaines, nous recevions un panier de légumes invendus de l'épicerie sociale des Capucines. Sur base des légumes à disposition, le chef Yanis élaborait une recette qui soit saine et de saison, avec une petite touche originale.

Le mercredi matin, c'était le moment de la préparation, ici au local communautaire. Le collectif des femmes du quartier a fait du super travail en cuisinant les soupes sur base des recettes du chef. Nous mettions ensuite les soupes dans des bocaux en verre.

L'après-midi, des jeunes du quartier venaient chercher les bocaux et allaient les distribuer chez les personnes âgées. La remise des soupes, c'était aussi le moment d'échanger quelques mots dans cette période de covid. On essayait que ce soit chaque fois le même binôme de jeunes qui aille chez la même personne, de manière à créer un lien.

### QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CE PROJET ?

Nous avons fait 8 actions « soupe » de novembre à mars. À chaque fois, une trentaine de bocaux étaient distribués. Les retours étaient positifs, les gens attendaient leur soupe... Je pense aussi que cela faisait plaisir aux personnes âgées de voir des jeunes impliqués, attentifs. À la fin du projet, nous avons organisé un moment festif avec tous les partenaires, le collectif des femmes, les jeunes et les personnes âgées. Nous avons aussi imprimé un livret reprenant les 8 recettes de soupes.

C'est un projet qui apporte beaucoup de positif et c'est pourquoi nous allons le proposer en fin d'année.



Plusieurs associations se sont coordonnées autour d'Habitat & Rénovation ASBL : Zoom Seniors, l'AMO C.A.R.S., projet PLASMA, BuurtPensioen et EAT - Equilibres Aliment Terre (chef Yanis Berrada Lamine). Le projet a été soutenu financièrement par la Ville de Bruxelles dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives durables ».



## REMISE EN PEINTURE PAR LES JEUNES

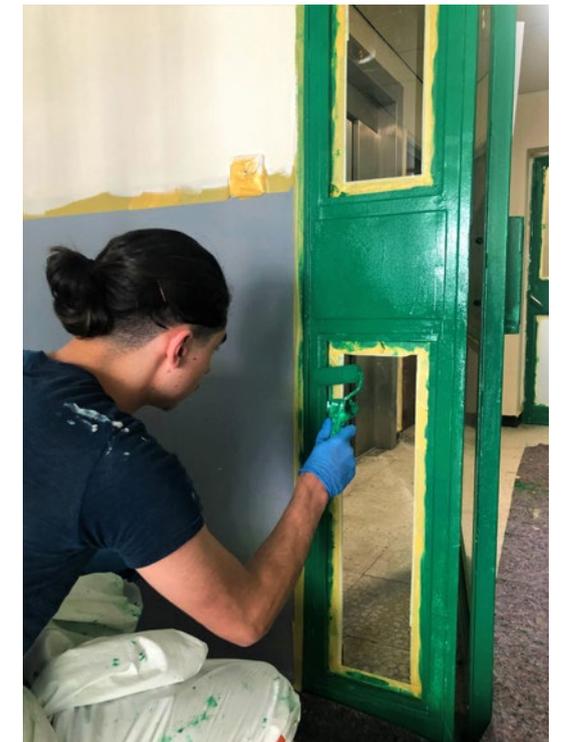
Plusieurs jeunes du quartier « Rempart des moines » ont réalisé la mise en peinture des espaces communs de la tour n°135. Une collaboration « gagnant-gagnant ».

Ces jeunes avaient le souhait de réaliser un job de vacances qui leur permette de voyager loin. Le Logement Bruxellois, l'équipe d'Habitat et Rénovation du PCS Rempart des Moines et Promo Jeunes AMO leur ont donné l'occasion de réaliser cet objectif.

En effet, le département Maintenance leur a commandé un travail de remise en peinture des halls, paliers et escaliers de l'une des tours d'habitation, un travail qu'ils ont réalisé durant les vacances de printemps.

Cette réalisation leur a permis de participer concrètement à l'embellissement des habitations et de remplir leur cagnotte pour un projet inoubliable : découvrir le Mexique et participer à la sauvegarde des tortues marines.

Le site Rempart des Moines fera bientôt l'objet d'un chantier majeur, toutefois, pour les habitants des tours qui ne seront pas concernées par la première phase des travaux, l'entretien du bâtiment reste d'actualité.



# COMMENT NOUS CONTACTER?



Depuis le 2 mai, nous avons adapté nos horaires de permanences téléphoniques. L'occasion de vous rappeler comment nous contacter et à quel moment:



## POUR NOUS TÉLÉPHONER

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h à 11h30	9h à 11h30	13h30 à 16h	13h30 à 16h	9h à 11h30 + 13h30 à 16h (Service Technique)

### Contact avec les différents services:

Numéro général	02/435.28.00	
Service Candidats	02/435.28.01	candidat@lbw.brussels
Service Technique	02/435.28.02	technique@lbw.brussels
Service Comptabilité	02/435.28.03	locataires@lbw.brussels
Service Contentieux	02/435.28.04	contentieux@lbw.brussels
Service Social	02/435.28.05	social@lbw.brussels



## POUR NOUS RENCONTRER

**Siège:** Rue du Cardinal Mercier, 37 – 1000 Bruxelles

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
13h30 à 16h	13h30 à 16h	-	9h à 11h30	-

**Antenne de Neder-Over-Heembeek:** Avenue de Versailles, 130 – 1120 Neder-Over-Heembeek

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h à 11h30	-	-	-	-



LOGEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELSE WONING

Rue du Cardinal Mercier, 37  
1000 Bruxelles  
02 435 28 00 | [www.logementbruxellois.be](http://www.logementbruxellois.be)

